



Règlement du concours d'Osnabrück 2019

Ce concours de grand fond est ouvert à tous les colombophiles licenciés FCF et justifiant d'une distance d'au moins **700 km**. Le lieu de Lâcher exact est BÜNDE (situé à 40km à l'Est d'Osnabrück)

Les inscriptions se font en ligne du 25 avril au 24 juin sur <http://ucml-49.com>

1/ LES DOCUMENTS :

Les documents suivant seront à fournir sur le lieu de rassemblement de La Séguinière :

- La copie du certificat de vaccination 2019
- La feuille de relevé de plomb des paniers
- La copie de la feuille de distance pour les nouveaux participants
- Enlogement électronique : Deux exemplaires de sortie imprimante
- Enlogement manuel : Un exemplaire du carnet

2/ L'ENLOGEMENT :

Il aura lieu le **dimanche 30 juin 2019** dans toutes les associations ayant un minimum de 3 amateurs. Ces trois amateurs ne doivent avoir aucun lien de filiation directe et doivent avoir des colombiers à des adresses postales différentes. Ceux-ci devront être présents ensemble à la mise en loge (vérification des noms et des signatures au lieu de rassemblement).

Les pigeons devront être acheminés IMPERATIVEMENT à **La SEGUINIÈRE (Chemin de la petite Morinière, Les Borderies, 49280 La Séguinière près de Cholet)** de 10h à 12h pour les sociétés du Maine et Loire et de 14h00 à 17H00 pour les autres. Grillade à partir de 12h30 sur réservation.

Points relais :

DINAN	22	Arnaud HOUGAY 06.87.30.32.60 - Hippodrome l'Aublette - 22100 QUEVERT
MORLAIX	29	Paul MONFORT 06.24.11.08.35
SÉRENT	56	Yann VILAUD 06.75.84.43.80 - ZA les Ajoncs d'or - 56460 SÉRENT
ND-DES-LANDES	44	Eloi SAMBRON 06.13.13.42.80
ORVAULT	44	Jean-Paul ORAIN 07.71.26.22.79
ST-SÉBASTIEN /LOIRE	44	Claude JOUANNIC 06.07.72.80.73 - rue de l'Ouche Colin
LES HERBIERS	85	Gilbert VILLENEUVE 06.78.21.19.89 - Le Rochereau, 3 chem. des Arnaudières
ST-GILLES-CROIX-DE-VIE	85	Joël CHOTEAU 06.13.80.74.84
GROUPEMENT 17	17	Franck POUZET 06.81.64.15.23 et Eric BILLAUD 06.87.72.77.86
STE FEYRE	23	David CHASSAGNE 06.22.96.83.20
YOUX	63	Gérard HUMBERT 06.81.79.30.05

ATTENTION : Tous les pigeons seront contrebagués avant leur transfert dans les paniers de l'UCML. Il est prévu 15 pigeons par panier. Toutefois, les organisateurs se réservent le droit d'augmenter le nombre de pigeons par panier.

3/ LE LACHER :

Il aura lieu le **mardi 2 juillet 2019** à partir de 6H00. Cependant les responsables du concours, (Commission Osnabrück de l'UCML) se réservent le droit de modifier la date et l'heure du lâcher. Une modification du lieu de lâcher pourrait aussi être décidée. L'UCML prendra dans ce cas à sa charge les soins donnés aux pigeons.

4/ PRIX PAR PIGEON : 2 EUROS

Soit: 0.50 € pour le transport et 1.50 € de dotation.

Le paiement des 2 euros se fera à La Séguinière **uniquement par chèque bancaire** à l'ordre de l'UCML
Le classement est compris dans le prix.

5/ LE TRANSPORT :

Il sera effectué avec le camion de l'UCML.

6/ ARRIVEE-SIGNALEMENT :

Le premier pigeon de chaque amateur devra être signalé impérativement sur le site de l'UCML. Ce signalement devra se faire le plus tôt possible après l'arrivée du pigeon et impérativement dans la journée. Il faudra fournir le matricule du pigeon, le jour et l'heure d'arrivée, la distance ainsi que le numéro de contremarque.

De façon moins arbitraire, le nombre total de pigeons constatés vous sera aussi demandé. Ce relevé permettra aux organisateurs de faire un bilan chaque soir et facilitera le travail pour décider de la clôture du concours. Ce bilan sera publié sur le site avant 22 heures.

7/ LE DEPOUILLEMENT :

La consigne de fin du concours sera diffusée sur le site de l'UCML à l'adresse suivante : www.ucml-49.com

Chaque société (ou centre de dépouillement) enverra au plus tôt et **par mail,** le scan de la sortie imprimante (à défaut la photo lisible du document au format jpg ou pdf) et pour ceux qui le peuvent, le fichier informatique de récupération de la course (*.asc)

- au classificateur, **M. DELSAUX Patrick**, email : patrick.delsaux@wanadoo.fr
- au contrôleur, **M. GUITON Patrick**, email : patrickguiton@sfr.fr 2 allée des Aliziers 49320 Vauchrézien, (et les bagues caoutchouc par voie postale)

8/ LES CLASSEMENTS :

Un classement général au premier tombé, 1 prix par 4. Des classements As-pigeon sur 2 ans, 3 ans, 4 ans et 5 ans, au plus grand nombre de prix et ensuite au plus grand nombre de points.

Les classements seront diffusés sur le site de l'UCML. Ils seront ensuite publiés sur des journaux colombophiles nationaux. Les amateurs auront une semaine pour déposer une réclamation auprès des responsables.

9/ LES PRIX :

Les 10 premiers amateurs du classement au 1er tombé seront récompensés comme suit :

- Le premier amateur : 30 % de la dotation + un trophée + un diplôme.
- Le deuxième amateur : 25 % de la dotation + un trophée + un diplôme.
- Le troisième amateur : 15 % de la dotation + un trophée + un diplôme.
- Le quatrième amateur : 10 % de la dotation + un diplôme.
- Le cinquième amateur : 5 % de la dotation + un diplôme.
- Du sixième amateur au dixième amateur : 3 % de la dotation + un diplôme.

Une somme inférieure ou égale à 3% du montant de la dotation récompensera les amateurs du onzième au vingtième.

Un chèque de 20 € + un diplôme récompensera les As-pigeons ainsi que la meilleure femelle comme suit :

- Le 1^{er} As-pigeon sur les deux dernières années 2018/2019
- Le 1^{er} As-pigeon sur les trois dernières années 2017/2018/2019
- Le 1^{er} As-pigeon sur les quatre dernières années 2016/2017/2018/2019
- Le 1^{er} As-pigeon sur les cinq dernières années 2015/2016/2017/2018/2019
- La meilleure femelle en 2019

Le 1^{er} As-pigeon sur les cinq dernières années recevra aussi un poster de son pigeon réalisé par un professionnel de la photo.

La remise des prix aura lieu à VALANJOU le dimanche 13 octobre lors de l'assemblée générale UCML

Les 10 premiers amateurs seront sollicités pour offrir un pigeonneau pour la prochaine vente UCML 2020. L'UCML les remercie d'avance car cette vente permettra de pérenniser ce grand concours.

10/ LES RESPONSABLES :

Mickaël ESNAULT : 06.98.13.70.06 esnault.mickael@yahoo.fr
Herman SMULDERS : 07.87.51.76.14 herman-smulders@orange.fr
Olivier POUPARD : 02.41.36.05.02 o.poupard@orange.fr
Jean Marie BLOUIN : 06.33.58.67.98 jm.blouin@orange.fr
Patrick GUITON : 06.17.38.98.23 patrickguiton@sfr.fr
Régis VOVARD : 06.95.69.15.05 reg.vovard@wanadoo.fr

11/ CONTRÔLE :

En ce qui concerne les appareils manuels et électroniques le règlement national sera d'usage. Toutefois il est rappelé que les engagements et dépouillements doivent se faire en présence au minimum de trois amateurs. Ces trois amateurs ne doivent avoir aucun lien de filiation et doivent avoir des colombiers à des adresses postales différentes. Le nom et la signature de ces trois amateurs doivent figurer sur les feuilles d'engagement et de dépouillement. Les organisateurs se réservent la possibilité d'effectuer un contrôle conformément à la réglementation nationale.

Sur décision du Conseil d'administration de la fédération nationale du 19/03/2014 et la modification du règlement de la constatation électronique, tous les systèmes qui ne sont pas équipés d'une montre mère intégrée doivent être reliés pour les engagements et dépouillements à une montre mère. La mise à l'heure manuelle n'est plus tolérée.

RAPPEL - Équipement électronique minimum	
Pour l'amateur	Pour la société
un calculateur un module mémoire un système d'alimentation plus une batterie une antenne de réception	un ordinateur une antenne de mise en loges un calculateur (pour Unikon) une montre-mère un système d'alimentation une imprimante